

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
de Nord-Pas-de-Calais-Picardie
et gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Nord

**Décision n° 432 du 12 janvier 2018 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord**

NOR : INTJ1800330S

Le commandant de la région de gendarmerie de Nord-Pas-de-Calais-Picardie et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 34218 du 1^{er} décembre 2017 (NOR : INTJ1727069S),

Décide:

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} février 2018 :

Oger Michel NIGEND : 145 712 NLS : 8 004 069

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} février 2018 :

Lesne Hugues NIGEND : 150 999 NLS : 8 009 266

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} février 2018 :

Charles Grégory NIGEND : 211 618 NLS : 8 063 311

Moret Mickaël NIGEND : 199 888 NLS : 8 047 092

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} février 2018 :

Gherib Bylal NIGEND : 310 115 NLS : 8 107 110

Coelho Moreira Antony NIGEND : 223 746 NLS : 8 073 655

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 12 janvier 2018.

*Le général de corps d'armée, commandant la région
de gendarmerie de Nord-Pas-de-Calais-Picardie
et la gendarmerie pour la zone défense et de sécurité Nord,*

J. HÉBRARD